

RACHAT DE L'ELECTRICITE SOLAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur l'énergie en début d'année, les cantons ne subventionnent plus l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. C'est en effet la Confédération qui est sensée prendre le relais en rachetant l'électricité des particuliers au prix coûtant. Dans Flashinfo¹ n°20, 2007, on pouvait lire qu'il deviendra avantageux de devenir producteur d'électricité à partir de l'année prochaine (2008). Plus loin on trouve un exemple d'une installation photovoltaïque de 16 m² pour une production moyenne de 2040 kWh avec un prix de rachat de 0,98 par kWh. Et pour finir: "Profitions donc de cet outil et partons à l'assaut de l'énergie électrique renouvelable!"

La réalité est tout autre. Près des trois-quarts des producteurs privés motivés, qui ont fait la démarche, ont dû déchanter. La société Swissgrid, chargée de gérer les demandes de convention de rachat d'électricité provenant de ressources renouvelables, a choisi de rétribuer d'abord les gros producteurs, c'est-à-dire ses propres membres. Le plafond financier pour l'énergie solaire étant très bas, de nombreuses demandes ont d'ores et déjà été reléguées et Swissgrid avertit qu'il n'est pas exclu que ces installations ne bénéficient jamais du rachat à un bon prix.

En attendant, dans notre canton, ce sont les FMB, distributeurs pour le Jura et Berne, qui rachètent le courant solaire. Ils paient 22 centimes le kWh, et dans certains cas, ils n'offrent que 10 centimes le kWh. Ce prix est simplement scandaleux, sachant que les même FMB facturent le courant Sun Star au prix de base plus 80 centimes le kWh.

Dans leurs publications et sur leur site, les FMB donnent l'image d'une entreprise qui favorise les énergies renouvelables. Or, en rachetant l'électricité photovoltaïque des petits producteurs à 10 centimes, on peut parler de mépris, sachant à quel prix ils la revendent ! Le plus scandaleux est que leurs bénéfices sont utilisés dans de la publicité pour nous convaincre de la nécessité d'une nouvelle centrale nucléaire et dans des investissements dans des centrales à charbon.

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement pourrait-il nous dire:

- s'il a l'intention de subventionner les installations solaires dont le courant n'est pas acheté à prix coûtant, comme il le faisait avant?
- s'il a connaissance de ce prix dérisoire de rachat d'électricité photovoltaïque?
- s'il va intervenir auprès des FMB et de l'actionnaire majoritaire afin qu'ils rémunèrent le courant à un prix acceptable, sachant qu'ils le revendent à près d'un franc par kWh?
- s'il va intervenir auprès des FMB et de l'actionnaire majoritaire afin qu'ils vendent le courant renouvelable à un prix un peu plus abordable?
- s'il va intervenir auprès de la Confédération afin qu'elle augmente le plafond financier pour réellement favoriser la production d'énergies renouvelables ?
- s'il va intervenir auprès de la Confédération pour qu'elle charge Swissgrid de gérer l'argent du contribuable de manière transparente et équitable pour tous les producteurs?

Delémont, le 29 octobre 2008

Groupe CS-POP+VERTS: Erica Hennequin